



Arts Martiaux Chenôve

Inscription au Club

Très important :

- Tout dossier incomplet sera refusé ;
- Ne pourra participer aux entraînements que les personnes en règle avec leurs cotisations

Pièces à Fournir

- 1) Fournir un Certificat médical d'aptitude de moins d'un mois (pour les anciens adhérents, le passeport sportif avec notification obligatoire « apte à la compétition », cachet et signature du médecin traitant)
- 2) Remplir la fiche inscription et joindre une photo d'identité récente
- 3) Acquitter obligatoirement au premier entraînement les Droits d'Entrée et la Licence Fédérale (40 €)
- 4) Remplir le Formulaire fédéral et le signer (voir prendre une assurance complémentaire)
- 5) Régler la cotisation annuelle suivant votre Catégorie

Tarif exceptionnel pour la saison 2021/2022

(Tous les chèques sont remis le jour de l'inscription)

Le Club accepte les Chèques Vacances ANCV, les Coupons Sport ANCV et les Coupons Loisirs ATL CAF
Ainsi que le pass sport

Cotisation habitant de Chenôve (-18ans) 25 Euros

Cotisation habitant de Chenôve (+ 18ans) 50 Euros

Cotisation extérieur Commune de Chenôve 50 Euros

Cotisation extérieur Commune de Chenôve 70 Euros

Attention :

A cette cotisation club, il faut rajouter la licence Fédérale de 40 Euros

Horaires entraînements

<u>Judo</u>			
	<u>Eveil Judo</u> <u>4/6 ans</u> <u>1 cour</u> <u>semaine</u>	<u>Mini poussin</u> <u>Poussin</u> <u>7/9 ans</u>	<u>Benjamin/Minime/Cadet</u> <u>Junior/Senior</u> <u>A partir de 10ans</u>
<u>Mercredi</u>	<u>14h00/15h00</u>	<u>15h00/16h00</u>	
<u>Vendredi</u>			<u>19h30/21h00</u>
<u>Samedi</u>		<u>10h00/11h30</u>	<u>11h00/12h00</u>
<u>Karaté</u>			
<u>A Salle de</u> <u>Combat</u>	<u>Eveil Karaté</u> <u>(4/6 ans)</u>	<u>Karaté Enfant</u> <u>7 ans et plus</u>	<u>Karaté</u> <u>Ado/Adulte</u>
<u>Mardi</u>	<u>17h30/18h30</u>	<u>18h30/19h30</u> <u>Tous niveaux</u>	<u>19h30/21h00</u>
<u>Jeudi</u>		<u>Enfants</u>	<u>Ado/Adulte</u>
		<u>17h30/19h00</u>	<u>19h00/20h30</u>

***Pour info : Tous les horaires sont susceptibles de changer en cours de saison suivant impératifs**

Pour tout autre renseignement, contactez la présidence Club

tél. : 03-80-51-18-09 ou port. : 06-62-88-43-59 - mail : dom21300@gmail.com

ou site internet club : arts.martiaux.chenove.com

Sur ce site vous pouvez adhérer et régler par carte bancaire

Recevez, Madame, Mademoiselle, Monsieur, nos meilleures salutations.

Le Président des Arts Martiaux Chenôve